



## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

#### Nom commercial

Spray dégrissant-lubrifiant (F)  
Code-Nr. 111500

#### Fabricant / fournisseur

WEICON GmbH & Co. KG  
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster  
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244  
E-Mail : info@weicon.de  
Internet : www.weicon.de

#### Service des renseignements

Abteilung Angebote, Verkauf, Export  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

#### Renseignements en cas d'urgence

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)  
Téléphone ++49(0)228-19 240

#### Conditions d'utilisation recommandées

Aérosols Techniques

## 2. Identification des dangers

### Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

F+; R12

R52/53

#### Phrases R

12 Extrêmement inflammable.

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

#### Remarques relatives à l'étiquetage

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

**F+** Extrêmement inflammable

#### Phrases R

12 Extrêmement inflammable.

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### Phrases S

23 Ne pas respirer les aérosols.

29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.

51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

#### Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Risque de formation de mélanges de vapeur/air explosifs dans des locaux insuffisamment aérés. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles ou d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

Ingrédients selon règlement européen n°648/2004 relatif aux détergents

15 - 30% d'hydrocarbures aliphatiques  
< 5% d'agents tensioactifs non ioniques

**Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement**

Une utilisation extensive risque de générer des mélanges vapeur-air combustibles / inflammables.

### 3. Composition/informations sur les composants

**Description**

Mélange d'additifs avec gaz propulseur

**Composants dangereux**

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
95-38-5	202-414-9	2-(2-heptadec-8-enyl-2-imidazoline-1-yl) éthanol	0,1 - 0,99	C R34; Xn R22; N R50/53
64742-48-9		naphta lourd (pétrole), hydrotraité (NOTA P)	10 - 24,9	R10; Xn R65; R66
110-25-8	203-749-3	(Z)-N-méthyl-N-(1-oxo-9-octadécényl) glycine	0,1 - 0,99	XI R38-41; N R50/53
74-98-6	200-827-9	propane	10 - 24,9	F+ R12

### 4. Premiers secours

**Remarques générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

**Après inhalation**

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

**Après ingestion**

Ne pas faire vomir.

Assurer un traitement médical.

**Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels**

Les symptômes suivants peuvent apparaître:

narcole  
céphalées

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Agents d'extinction appropriés**

mousse  
produits extincteurs en poudre  
dioxyde de carbone  
brouillard d'eau

**Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité**

jet d'eau

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

danger d'éclatement



Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

#### **Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

#### **Remarques diverses**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **Les précautions individuelles**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

#### **Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

#### **Les méthodes de nettoyage**

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

## **7. Manipulation et stockage**

#### **Précautions lors de la manipulation**

Prévoir un dispositif d'aspiration au niveau du sol pour les locaux fermés.

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

#### **Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Ne pas pulvériser au contact d'une flamme ou d'objets incandescents.

Récipient sous pression.

Ne pas ouvrir par la force ou brûler.

Le produit est combustible.

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

Éviter les sources de chaleur.

#### **Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Observer les directives administratives sur l'emmagasinage des cylindres / boîtes à gaz comprimé.

#### **Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

La température de stockage ne doit pas être supérieure à 50 °C.

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

## **8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### **Remarques complémentaires relatives à la configuration des installations techniques**

Aération et évacuation d'air suffisantes.

#### **Protection respiratoire**

protection respiratoire en cas d'aspiration insuffisante ou d'exposition prolongée

en cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant, filtre AX, sinon un appareil de protection respiratoire autonome.

#### **Protection des mains**

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]:caoutchouc nitrile; 0,4mm;480min;60min.



Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

**Protection des yeux**

lunettes de protection

**Protection de la peau**

Vêtements de protection

**Mesures générales de protection**

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**Etat**

Aérosol

**Couleur**

variable, selon la coloration

**Odeur**

caractéristique

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>point d'ébullition</b>	187 °C				
<b>Point d'éclair</b>	-97 °C				
<b>Température d'inflammation</b>	236 °C				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	0,7 Vol-%				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	10,9 Vol-%				
<b>Pression de vapeur</b>	3500 hPa	20 °C			
<b>Densité</b>	0,803 g/ml	20 °C			
<b>Solubilité dans l'eau</b>					non miscible
<b>Teneur du solvant</b>	25,2 %				

**Danger d'explosion**

Le produit est non explosif - pourtant on ne peut pas exclure le risque de formation de mélanges de vapeur/air explosifs.

## 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter**

Tenir éloigner de la chaleur.

Formation de mélanges gazeux explosifs avec l'air.

**Produits de décomposition dangereux**

oxyde et dioxyde de carbone



### Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

## 11. Informations toxicologiques

### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation de la peau</b>	Non irritant.			
<b>Irritation des yeux</b>	Non irritant.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant			

### Remarques générales

Marquage distinctif conforme à la procédure de calcul spécifiée dans la Directive CE 1999/45/CE.

## 12. Informations écologiques

### Remarques générales

Risque de contamination de l'eau potable déjà en cas de déversement de faibles quantités dans le sous-sol.  
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.  
Ne pas déverser le produit dans les eaux.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

Code déchets	Nom du déchet
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

### Recommandations relatives au produit

Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

### Recommandations relatives à l'emballage

Eliminer conformément aux dispositions légales en vigueur.

### Produit de nettoyage recommandé

Par ex. ligroïne.

## 14. Informations relatives au transport

### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, (D), Code de classification: 5F

Transport en tant que "quantité limitée " en conformité avec chapitre 3.4 ADR

### Transport maritime IMDG

UN 1950 AEROSOLS, 2.1

### Transport aérien ICAO/IATA-DGR

UN 1950 Aerosols, inflammable, 2.1

### Informations diverses relatives au transport

24h EMERGENCY CONTACT (TRANSPORT) +49(0)178 433 7434 (Consultank Lutz Harder GmbH)



---

## 15. Informations réglementaires

### Directive COV (composants organiques volatils)

Valeur COV 202,4 g/L  
(composants organiques  
volatils)

---

## 16. Autres informations

### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

### Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Danish MAL Code 5-6

VOC-CH 25,20 %

### Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 10 Inflammable.

R 12 Extrêmement inflammable.

R 22 Nocif en cas d'ingestion.

R 34 Provoque des brûlures.

R 38 Irritant pour la peau.

R 41 Risque de lésions oculaires graves.

R 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.